



16 Boulevard  
Winston Churchill  
21000 DIJON  
03 80 71 52 03

Site: [www.bourgognefranchecomtebasketball.org](http://www.bourgognefranchecomtebasketball.org)

## **BUREAU**

Jeudi 27 février 2020  
DIJON  
Procès-verbal N°7 - 2019/2020

**Membres présents** : Philippe BOSSARD, Christian CUENOT, Bernard DEPIERRE, Michel MARGUERY, Jean-Luc MARTIN, Sébastien MEUNIER, Frédéric PETITJEAN, Gilles PRUDON, Benjamin SOUSSIA, Jacky VERNOUD.

**Membre excusé** : Thierry BERTHEAU.

**Invités présents** : Jean-Louis LAMOTTE, Didier TAFFINEAU, Jacques SIMON, Adeline THERAROZ, Loïc BEAUVOIR (DT), Nicolas FAURE (CTS).

**Invités excusés** : Sylvie AUBRY, Pierre-Anthony QUINCY, Sylvie VALTAT.

M. Bernard DEPIERRE, Président de la Ligue, ouvre la séance.

### **1- Activités du Président, du Secrétaire général et du Trésorier présenté par Bernard DEPIERRE**

Le Président évoque les récentes activités :

- Il s'est rendu à la présentation de la plaquette du club BC Chenove, à divers matchs régionaux et de championnat de France.
- La Ligue a également accueilli le Président de la FFBB avec 90 personnes présentes à Saint Apollinaire.
- Un regret concernant l'absence de plusieurs clubs de championnat de France.
- Les deux Pôles de BFC, Dijon et Besançon, ont reçu la visite du Directeur Technique de la FFBB pour contrôler l'organisation des Pôles vis-à-vis des directives nationales.
- Une réunion a eu lieu pour faire un bilan des retours suite aux pré-inscriptions des clubs pour les U15 et U18 Elites et sur le profil d'un recrutement.

## Point sur les effectifs Licences

<b>EFFECTIFS LICENCES</b>										
<b>2019/2020 au 27/02</b>										
	<b>2018/2019 au 27/02</b>	<b>M</b>	<b>F</b>	<b>TOTAL</b>	<b>différence</b>	<b>%</b>	<b>Licences Contact Avenir</b>	<b>Licences OBE</b>	<b>Licences OBC</b>	<b>Licences OBL</b>
CD 21	3 675	2 631	1 142	3 773	98	2,67	9	253		0
CD 58	1 220	883	399	1 282	62	5,08	0	120		0
CD 71	4 564	2 861	1 803	4 664	100	2,19	13	2 333	0	0
CD 89	1 672	1 000	511	1 511	-161	-9,63	31	297	0	0
CD 25	1 533	1 196	462	1 658	125	8,15	0	534	0	0
CD 39	1 420	916	541	1 457	37	2,61	0	703	0	0
CD 70/90	1 765	1 152	558	1 710	-55	-3,12	0	287	0	0
<b>Ligue</b>	<b>15 849</b>	<b>10 639</b>	<b>5 416</b>	<b>16 055</b>	<b>206</b>	<b>1,30</b>	<b>53</b>	<b>4 527</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>FFBB</b>	<b>510 355</b>	<b>337 397</b>	<b>179 823</b>	<b>517 220</b>	<b>6 865</b>	<b>1,35</b>	<b>4 569</b>	<b>90 425</b>	<b>11 227</b>	<b>6 102</b>

### **2- Développement et Caravane du basket par M. DEPIERRE**

Des travaux préparatifs ont eu lieu il y a quelques mois pour établir les sites potentiels de la caravane du Basket qui parcourra la région du 21 mai 2020 au 31 juillet 2020.

Un site supplémentaire est proposé pour le département du Jura : Clairvaux.

Un travail important de démarchage des clubs supports, de promotion, recherche de salle de repli en cas d'intempéries devra être fourni sur les 72 communes prévisionnelles.

Les CD sont invités à transmettre les dates (7 à 10 jours) lors desquelles la venue de la caravane semble le plus propice dans le but d'établir le tracé.

Compte-tenu du manque de quantification des retombées de la caravane du Basket, les membres s'accordent à dire qu'un travail de suivi doit être effectué. De plus, les sites de passage doivent être mixtes à savoir des zones de développement (plus désertiques) et des zones dans lequel le Basket est déjà présent pour consolider la pratique.

### **3- Point Finances par M. Philippe BOSSARD**

La commission finance s'est réunie ce jour avant la réunion de Bureau.

Une demande a été faite aux président(e)s des commissions pour transmettre leur projet de budget pour la saison à venir, seulement deux retours. Un délai supplémentaire est accordé. Toutefois sans retour la commission établira un budget prévisionnel de la Ligue avec les chiffres comptables en sa possession sans orientation budgétaire.

Jusqu'à la fin de saison une commission achat sera mise en place et sera gérée par la commission finance. Toute demande d'achat doit donc être transmis à cette commission (ou au secrétariat).

La commission Finances propose également un document « Appel à projet » afin d'étudier les demandes d'aides faites par les clubs. (**Annexe 1**)

Un point sur les finances est effectué. Le constat est :

- une augmentation de la masse salariale liée au départ du CTS remplacé par un vacataire
- des deux apprentis en remplacement d'une salariée administrative.

Cotisations retraite :

Malgré la « présence » du cabinet Mazars devant réaliser et vérifier les aspects administratifs, comptables et juridiques des deux Ligues pour assurer la fusion dans les meilleures conditions, celle-ci ne sont pas sur les mêmes taux de cotisation retraite. (ex Ligue Franche-Comté plus élevé que l'ex Ligue Bourgogne qui était au taux minimal).

Légalement ceci n'est pas possible. De ce fait, l'AG2R organisme de collecte propose deux alternatives :

- Passage au taux moyen pondéré
- Passage au taux minimal avec une contribution financière à payer par la Ligue de 30 000 euros pour conserver les droits acquis par les ex-salariés de Franche-Comté.

La commission Finances propose la première alternative avec informations des salariés.

***Le Bureau valide ce choix.***

Au niveau de la trésorerie, l'appel pour la caisse de péréquation de la seconde phase PNM va être lancé. Les demandes de subventions CRDS et l'action caravane du Basket ont été transmises à la Région.

A ce jour, la trésorerie est conforme au stade de la saison avec toujours quelques retard de paiements (relance faite auprès des clubs concernés)

### **4- Recrutement technicien par M. Bernard DEPIERRE**

Depuis le départ de M. PEDRON (CTS) l'encadrement du Pôle Espoirs et les activités techniques se retrouvent impactées.

La mise en place d'un autre CTS pour son remplacement s'avère compliquée.

En parallèle, le contrat CTF M. REGNIER en CDD depuis 18 mois qui se termine le 24 mars prochain ne sera pas transformé.

Une réunion a eu lieu pour évoquer les besoins d'encadrement avec la volonté de prendre à temps complet le technicien M. JOBARD (remplaçant partiellement M. PEDRON). Toutefois, cette éventualité ne peut se faire son emploi du temps ne lui permet d'être plus disponible.

Un débat s'instaure sur le recrutement qu'il est envisageable de mettre en place au vue des missions à couvrir (4 créneaux d'entraînement du Pôle Espoirs de Besançon, mission de développement sur la Ligue, mise en place caravane du Basket, encadrement sélection, formation CQP...).

***Le principe d'un recrutement est validé par les membres du Bureau pour couvrir les actions de fin de saison.***

#### **5- Point technique par M. MARTIN**

##### **- Stage filière U13/U14/U15**

Au cours de ces vacances, les stages des sélections vont avoir lieu à Mâcon.

Les deux Pôles ont été visités par M.ALLARDI, suivi d'une soirée technique le soir à Dijon et Besançon.

Hormis l'encadrement technique du Pôle de Besançon (en sous-effectif suite au départ d'un CTS) les pôles sont conformes aux attentes fédérales.

##### **- Camp d'été**

Les inscriptions sont de 128 stagiaires à ce jour avec la répartition suivante :

S1	Dijon	48	Moirans	4
S2	Dijon	21	Moirans	1
S3	Dijon	37	Bellecin	17

Une communication sera faite auprès des Comités limitrophes, des clubs et de la Suisse.

##### **- Finale Régionale Challenge Benjamin (22 mars 2020)**

Organisation DA Dijon (secteur B) et Jura Salins (secteur FC)

La Ligue recherche un(e) élu(e) pour accompagner les quatre vainqueurs à Paris lors des finales.

#### **6- Candidature U15 et U18 Elites par M. Bernard DEPIERRE**

La FFBB a transmis à la Ligue la liste des clubs ayant pré-candidatés pour l'obtention des équipes U15 et U18 Elites.

Une réunion dont l'unique but était de faire le point sur ce retour et sur la mise en place/validation du cahier des charges a été faite à la Ligue.  
En aucun cas une quelconque décision n'a été prise.

Le cahier des charges a été envoyé aux clubs pour un retour avant le 24 mars 2020.

La réception éventuelle des candidats potentiels aura lieu la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'avril avec une décision la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'avril.

## **7- Point sur les commissions**

### **SPORTIVE**

La 2<sup>ème</sup> Phase du championnat PNM a été effectuée. La commission sportive, par manque de temps et de structuration sur FBI, n'a pu mettre en place le calendrier présenté lors du dernier comité directeur.

Par conséquent, la première grille allant jusqu'au 20 juin 2020 a été inscrite. Ceci a engendré des problèmes de dates, de désignations pour les clubs mais les clubs et la CRO se sont adaptés pour l'intérêt du Basket et de tous.

### **CRO**

Ce week-end (22-23 février) a eu lieu un stage, avec comme support le tournoi d'Auxonne. 14 arbitres départementaux ont été validés par la Région et officieront en championnat jeunes ou seniors région.

### **Questions diverses**

- M. PETITJEAN indique que le 25 juillet 2020 aura lieu un match amical de préparation à Lons-le-Saulnier entre l'équipe de France et l'équipe d'Espagne féminine U17.
- Le Lycée Emiland Gauthey est qualifié pour les championnats du monde scolaire 3x3 qui se dérouleront en Inde. Une demande d'aide a été demandée auprès de la Ligue. Cette aide sera du même montant que l'année précédente.

La prochaine réunion sera un Comité Directeur le 20 mars 2020, lieu à définir en Côte d'Or.

Fin de séance 21h30



Le Président,  
Bernard DEPIERRE.



Le Secrétaire Général,  
Christian CUENOT



# ANNEXE 1

## AIDE AUX PROJETS

LIGUE REGIONALE  
DE BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTE  
DE BASKETBALL

16 Boulevard Winston  
Churchill  
21000 Dijon  
03.80.71.52.03

Afin de favoriser la prise d'initiative des clubs de Basket-ball de Bourgogne Franche-Comté dans la promotion et le développement de notre sport sur le territoire la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Basket-Ball, propose une aide aux projets

### ➔ CRITÈRES :

- Être un club de Basket-Ball de BFC affilié à la FFBB,
- Avoir un projet en lien avec les activités de la Ligue (formation des techniciens, officiels, dirigeants, joueurs, développement, 3x3...),
- Être en règle financièrement vis-à-vis de la Ligue et du comité,
- Participer aux événements organisés par la Ligue.

### ➔ Le DOSSIER comprend :

- La présentation de la structure,
- Le budget prévisionnel (feuille jointe),
- Un descriptif complet du projet qui précise les actions en lien avec la Ligue,
- Le bilan attendu de cette manifestation.

### ➔ Date limite :

Le dossier complet doit être déposé au moins **3 mois (?)** avant la réalisation du projet.

### ➔ Financement :

En fonction du projet, l'aide peut être financière ou matérielle.

Le montant de l'aide financière de la Ligue BFC sera plafonnée à **30% du projet dans la limite de 1 000 €**.

### ➔ Modalité du règlement :

Le règlement est effectué par virement après la mise en place du projet et transmission du bilan financier.



En contrepartie, de cette aide, l'association soutenue s'engage d'une part, à apposer le logo de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Basket-ball sur les supports de communications et d'autre part à faire parvenir à la Ligue un compte rendu.



# DEMANDE DE PARTICIPATION AIDE AUX PROJETS

**LIGUE REGIONALE  
DE BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTE  
DE BASKETBALL**

16 Boulevard Winston  
Churchill  
21000 Dijon  
03.80.71.52.03

Nom du club: ..... ☎ : /\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/

Nom – Prénom du représentant : .....

Intitulé du projet : .....

Date : /\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/

Nature et descriptif du projet : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Demande de Subvention :  Ville  Conseil Régional  
 Conseil Départemental  Autres

A préciser : .....

### BUDGET PREVISIONNEL

DÉPENSES		RECETTES	
		Participation de l'association	
		<b>Participation de la Ligue BFC</b>	
		Autre(s) aide(s) : (Précisez)	
		-	
<b>TOTAL :</b>		<u>TOTAL :</u>	

Montant de l'aide demandée à la Ligue BFC : ..... €

**Montant de l'aide accordée par la Ligue BFC : .....€**

Pour le club signature du Responsable  
Responsable

Pour la Ligue BFC signature du

